

REUNION PUBLIQUE – COMMUNE SAINT- PAUL ET VALMALLE

Nouvelle organisation de la collecte des déchets

Mise en place d'une facturation à l'usage



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT



QUI FAIT QUOI POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS EN COEUR D'HÉRAULT ?

La commune

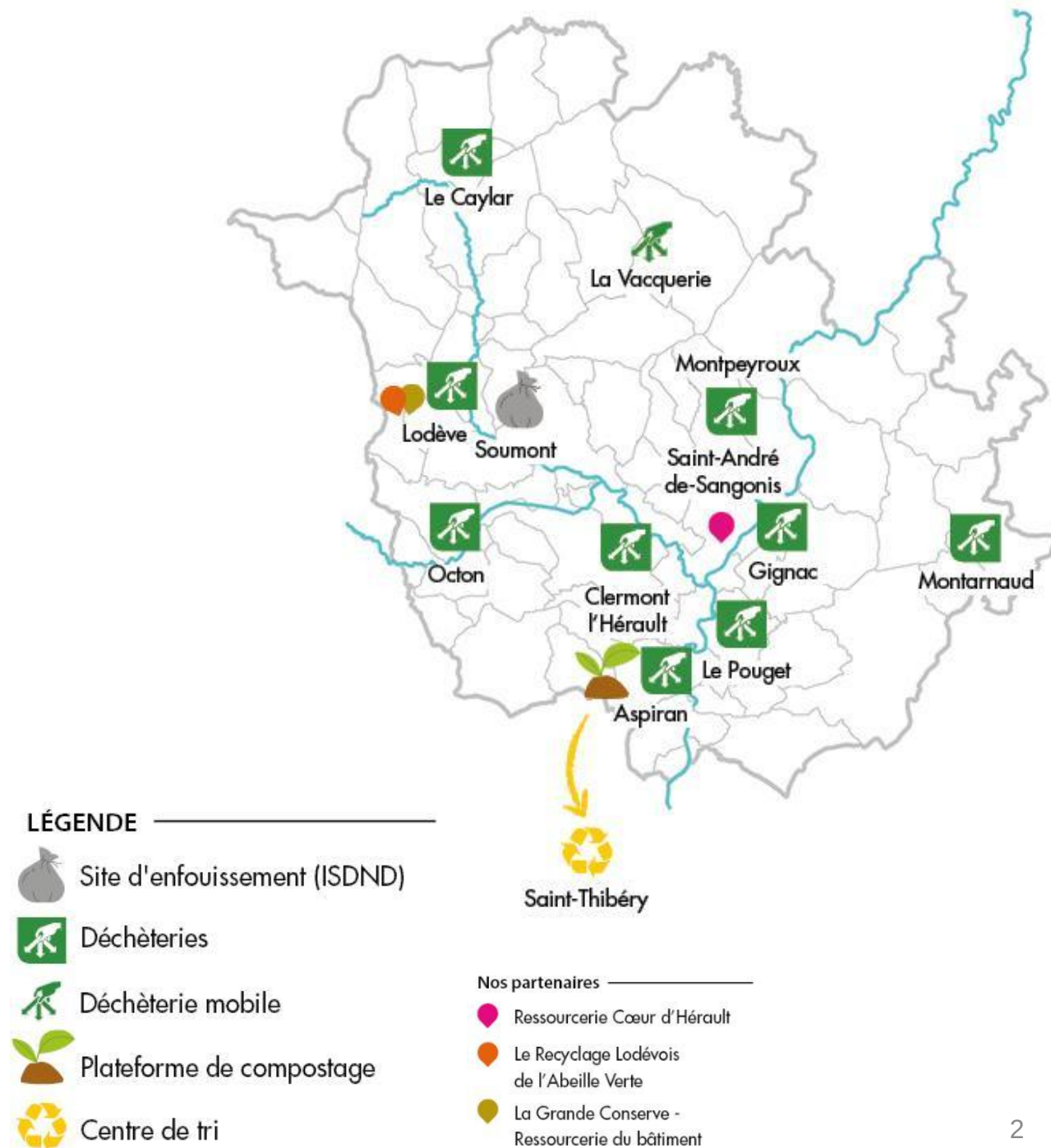
- Nettoyement de l'espace public
- Gestion des dépôts sauvages

La communauté de communes

- Dotation : bacs et badges d'accès colonnes
- Collecte : bacs gris, verts et jaunes
- Collecte : colonnes à déchets alimentaires

Le Syndicat Centre Hérault

- Collecte : colonnes emballages et papier, verre, ordures ménagères (et parfois textiles)
- Gestion : déchèteries, plateforme de compostage et centre d'enfouissement
- Transfert des déchets vers les filières de tri, valorisation et traitement

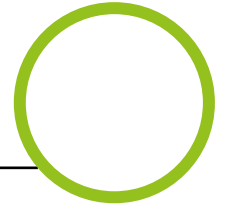


Les déchets sont au cœur de nos enjeux environnementaux

SITE DE SOUMONT
ENFOUISSEMENT ANNUEL :
168 KG PAR HABITANT EN 2023



ÉPUISEMENT
DES RESSOURCES NATURELLES



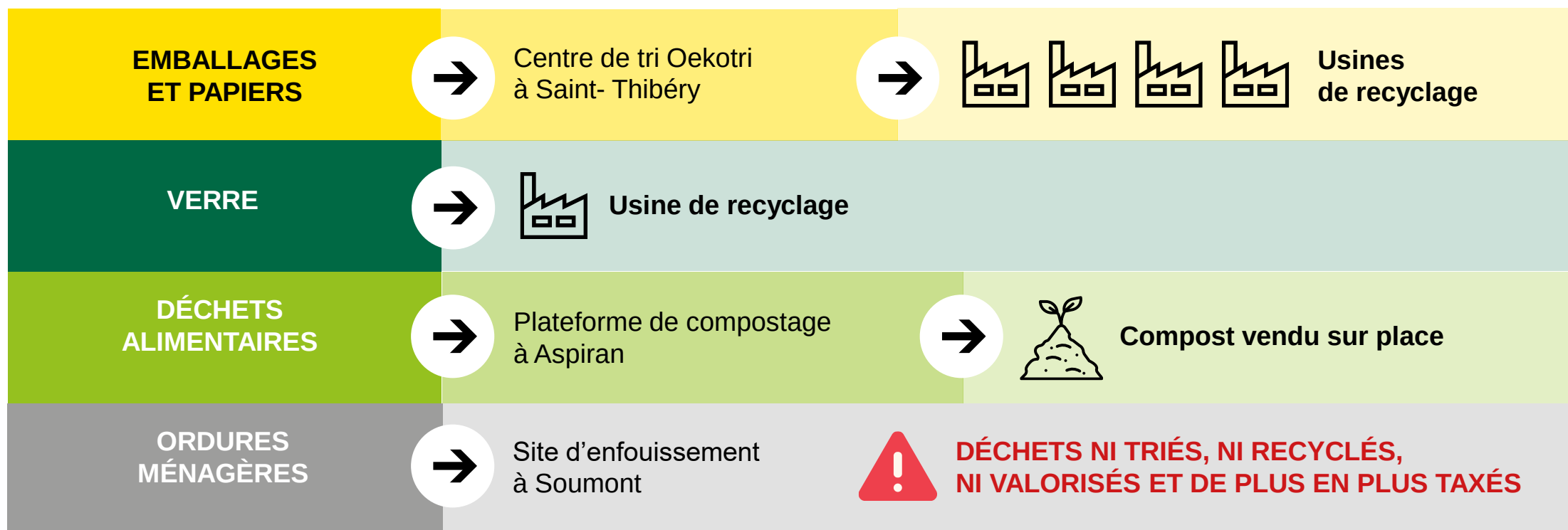
DÉCHETS ALIMENTAIRES
ENFOUISSEMENT = TRIPLE PEINE !



- Leur enfouissement est fortement taxé par l'Etat
- Ils produisent des lixiviats et gaz, polluants et coûteux à traiter
- Ils pourraient enrichir le sol s'ils étaient compostés

RÉDUIRE TOUJOURS PLUS L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?



ENSEMBLE : UN OBJECTIF ATTEIGNABLE →

DIVISER PAR DEUX EN 5 ANS
LA QUANTITÉ DES DÉCHETS
ENFOUIS SUR NOTRE
TERRITOIRE

Tous les moyens existent sur
notre territoire pour bien trier
tous les déchets du quotidien

COMMENT ?

**TRIER ET NE SURTOUT PAS JETER
LES DÉCHETS VALORISABLES
DANS LA POUBELLE GRISE**

**ON PROGRESSE MAIS IL FAUT ENCORE
MIEUX TRIER : ON EST PASSÉ DE 70 %
DES DÉCHETS VALORISABLES JETÉS
DANS LA POUBELLE GRISE EN 2023
À 52 % EN 2025 !**



LES PRINCIPES FONDATEURS

OPTIMISATION

**DES MOYENS DE COLLECTE
ADAPTÉS À CHAQUE TYPE
D'HABITAT**

Déploiement en trois phases
de 2023 à 2026



RESPONSABILISATION

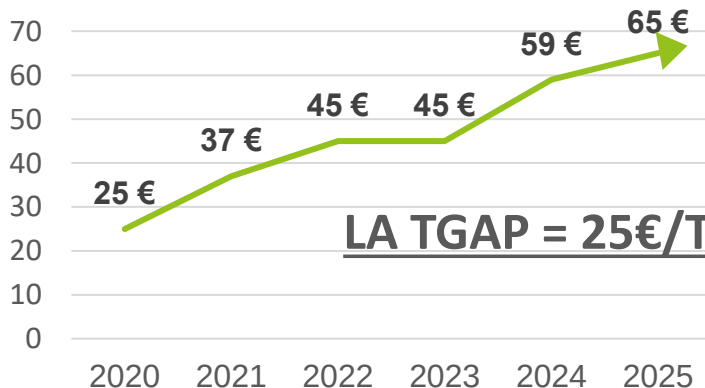
**LE DÉPLOIEMENT
D'UNE FACTURATION À L'USAGE**

Démarche engagée pour une mise
en place au 1^{er} janvier 2029

Pourquoi cette nouvelle organisation DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ?

NOUS N'AVONS PAS LE CHOIX !

- **L'enfouissement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher** car il est plus lourdement taxé par l'Etat, avec la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** pour inciter à trier, recycler et valoriser davantage.
- **La capacité d'enfouissement baisse chaque année** sur le site situé à Soumont.
- **La fin de l'exploitation du site** en 2031 entrainera l'exportation des ordures ménagères vers un autre territoire, avec des coûts encore plus élevés !



LA TGAP = 25€/Tonne 2020 à 65€/Tonne 2025

La nouvelle organisation DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Nous avons recherché **les solutions les moins coûteuses** pour la gestion de nos déchets tout en maintenant **un bon niveau de service de proximité**

3 PILIERS

1

MAÎTRISE DES COÛTS DU SERVICE



- 2032 : + 86 € en moyenne sur la TEOM de chaque foyer si on ne fait rien

2

BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL



- Enfouissement = matières perdues et ressources gaspillées
- 70% des déchets de la poubelle grise sont recyclables ou valorisables

3

CADRE DE VIE, PROPRETÉ ET SÉCURITÉ



- Qualité de l'espace public
- Amélioration de la propreté dans nos villages
- Sécurité des agents de collecte

La nouvelle organisation DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

UN DÉPLOIEMENT EN TROIS PHASES :

2023 | 2025 | 2026

Décembre 2023 1^{ère} phase : 11 communes soit 7 000 foyers

Belarga | Campagnan | Plaisan | Popian | Le Pouget | Pouzols | Puilacher |
Saint-Bauzille-de-la-Sylve | Saint-Pargoire | Tressan | Vendémian

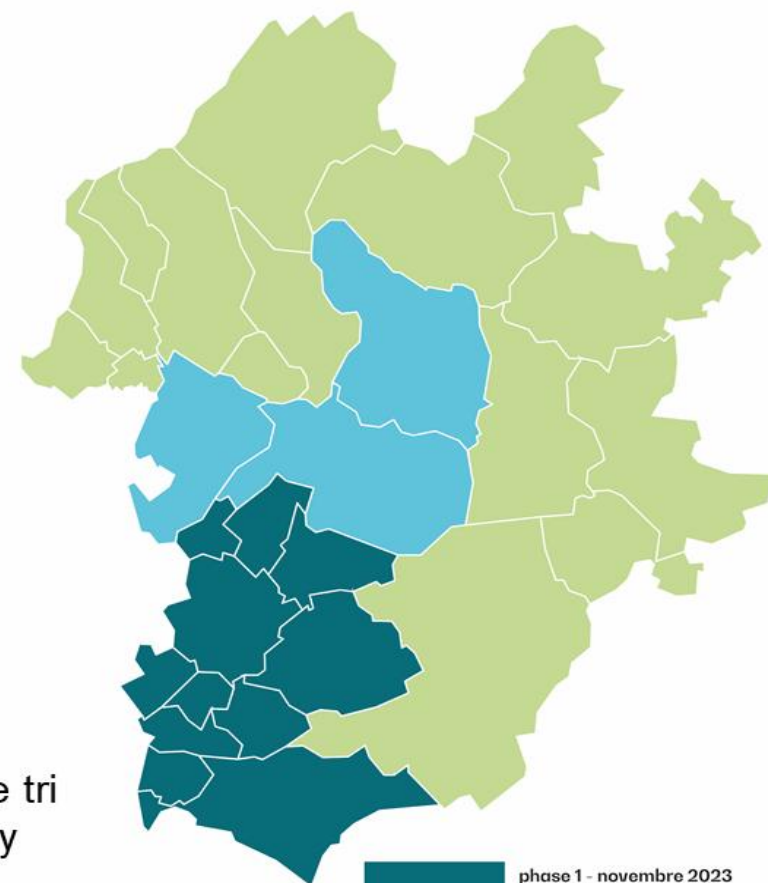
Mars 2025 2^e phase : 3 communes soit 7 000 foyers

Aniane / Gignac / Saint-André-de-Sangonis

Décembre 2026 3^e phase : 14 communes restantes soit 7 000 foyers

Arboras / Argelliers / Aumelas / Jonquières / Lagamas / La Boissière /
Montarnaud / Montpeyroux/ Puéchabon / Saint- Guilhem-le-Désert / Saint-
Guiraud / Saint-Jean-de-Fos / Saint-Paul-et-Valmalle / Saint-Saturnin-de-Lucian

Centre de tri
St Thibéry



phase 1 - novembre 2023
phase 2 mars 2025
phase 3 - décembre 2026

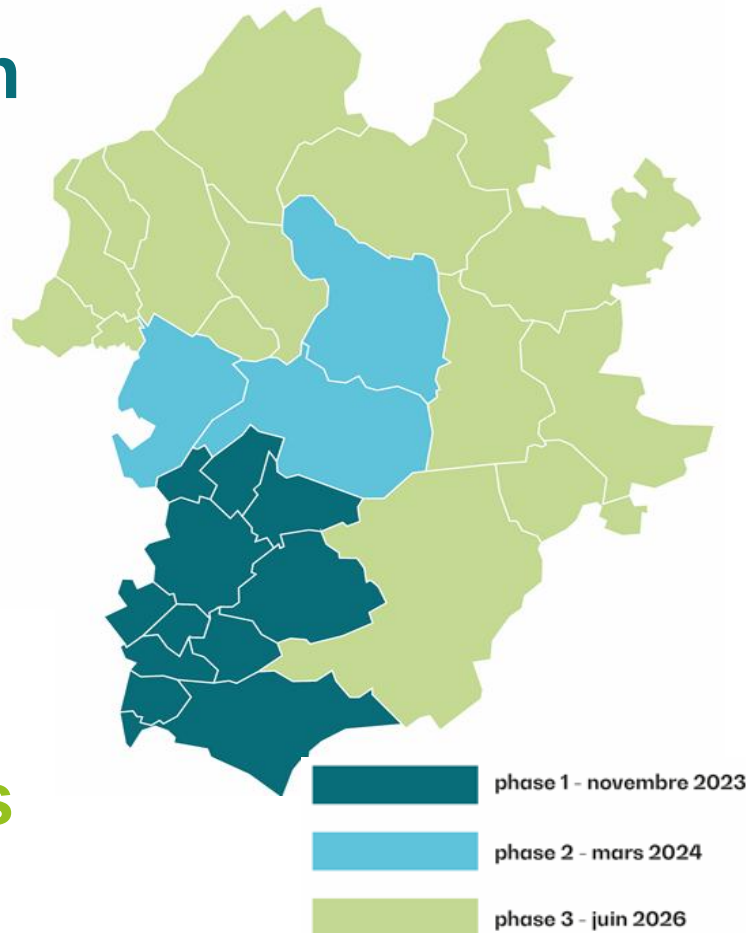
UN BILAN ENCOURAGEANT

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES COLLECTÉES EN 2025

116 kg/hab/an

(178 kg/hab/an
en 2022)

**Diminution
de 25% de
nos déchets
enfouis soit
-2 000 tonnes**



**14 communes
non déployées :
157 kg/hab/an**

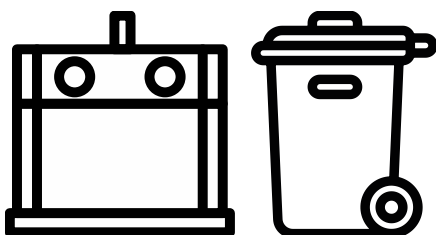
**14 communes
déployées :
94 kg/hab/an**

Une nouvelle organisation du service **ADAPTÉE À CHAQUE TYPE D'HABITAT**

- Pour le meilleur rapport qualité du service / coûts de collecte et de traitement
- **Prise en compte des contraintes d'accessibilité des véhicules de collecte et de stockage des bacs individuels**

UN SYSTÈME MIXTE DE COLLECTE

- Bac individuel ou point d'apport de proximité
- Des avantages respectifs



MAINTIEN D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

*Ordures ménagères
Emballages et papiers
Déchets alimentaires
Emballages en verre*

Points de tri de proximité

➔ CENTRE BOURG ET RUES ÉTROITES

ARRÊT DES MINI BENNES

- Caractéristiques techniques inadaptées (charge utile limitée à 1t et volume de chargement insuffisant pour la collecte sélective)
- Coûts de fonctionnement élevés (ratio tonnes/km)
- Incompatible avec la mise en place de la tarification à l'usage (pas de système informatique embarqué)



RETRAIT DES BACS À POIGNÉES

- Volume de stockage non compatible avec le nouveau planning de collecte (C 0,5 pour les ordures ménagères et les emballages)
- Amélioration du cadre de vie par la réduction des nuisances (bacs laissés dehors, circulation de bennes,...)
- Prévention des risques professionnels liés à la manutention (norme CARSAT R437)



Arrivée du bac jaune

➔ SECTEUR PAVILLONNAIRE

COLLECTE EN VÉHICULES POIDS- LOURDS

- Charge utile améliorée (8,5 t.)
- Compatible avec tous les types de déchets
- Système informatique embarqué pour la tarification à l'usage et l'optimisation des tournées



COLLECTE EN BACS À ROUES

- Volume adapté à la collecte en C 0,5 avec litrage modulable
- Bacs pucés en vue de la tarification à l'usage
- Conforme aux normes de qualité (NF EN 840)
- Prévention des risques professionnels (respect de la norme R437-CARSAT)



À CHAQUE SITUATION, SA RÉPONSE

À partir du
30 novembre 2026

Points tri de proximité

→ EN CENTRE BOURG ET RUES ÉTROITES

SERVICE INTÉGRÉ
DANS LES CŒURS
DE VILLES
ET VILLAGES



Badges d'accès seulement pour les colonnes à déchets alimentaires et à ordures ménagères

À CHAQUE SITUATION, SA RÉPONSE

Collecte du bac jaune en porte à porte

→ EN SECTEUR PAVILLONNAIRE



À partir du
30 novembre 2026

SERVICE
AU + PRÈS
DU FOYER

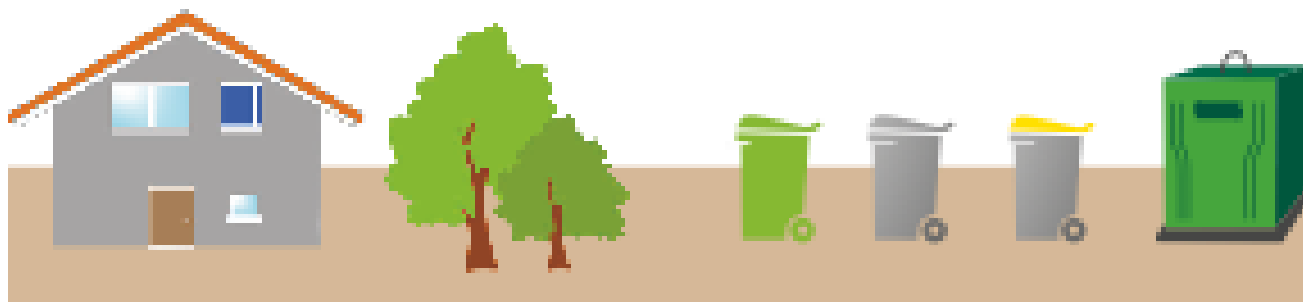
À CHAQUE SITUATION, SA RÉPONSE

À partir du
30 novembre 2026

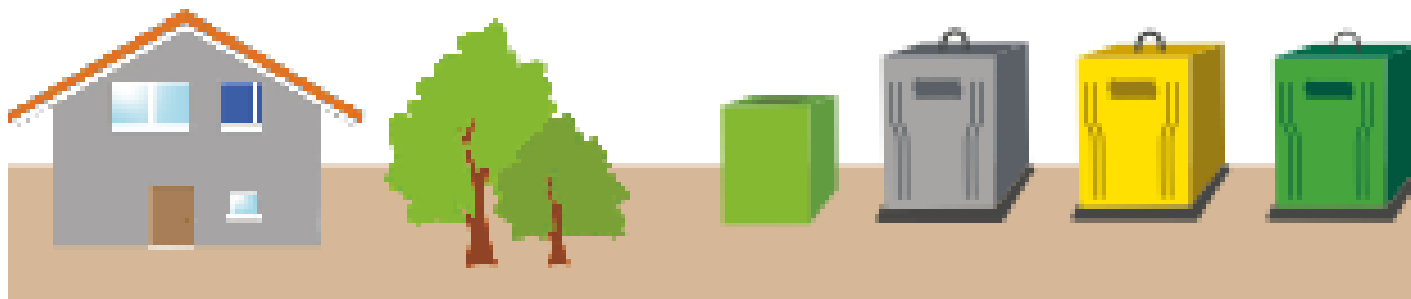
SERVICE EN FONCTION
DE LA PERTINENCE

Point tri de proximité ou bac individuel

→ HABITAT ISOLÉ (MAS OU HAMEAU)



En bacs individuels :
à partir de la première semaine
de décembre 2026

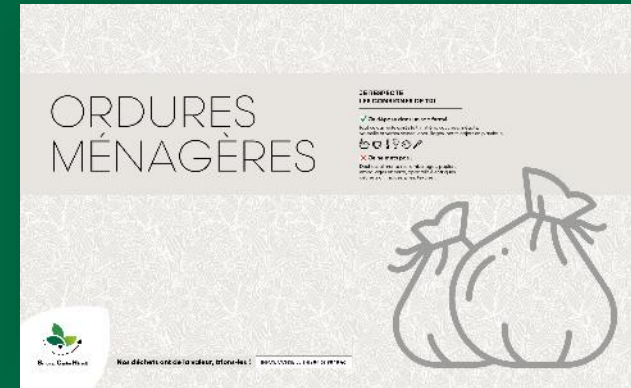


En points tri :
à partir de la première semaine
de décembre 2026

LE NOUVEL HABILLAGE DES COLONNES

POINTS TRI DE PROXIMITÉ :

- Des colonnes bien intégrées dans leur environnement
- Des consignes de tri claires pour tous les déchets du quotidien



MON TRI S'ADAPTE, JE L'ADOPTE !

VOUS RECEVREZ LA VISITE D'UN AGENT
MISSIONNÉ PAR VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COURRIER
DANS LA BOÎTE
AUX LETTRES



AVIS DE
PASSAGE



VISITE
D'UN AGENT

1. **Présentation des équipements et dotation**
bac jaune ou badge d'accès
2. **Remise de supports de com**
 - Dépliant d'information
 - Guide du tri
 - Calendrier de collecte
 - Accès à une carte interactive pour connaître votre mode de collecte



BACS VERTS
ET GRIS
RÉCUPÉRÉS
LORS DE
LA DERNIÈRE
COLLECTE
POUR LES
FOYERS
CONCERNÉS
ÉQUIPÉS EN
BADGES

Démarrage de l'enquête
A partir du 29 Octobre 2026

FACTURATION À L'USAGE

ET SI ON PAYAIT LE JUSTE PRIX ?

2 grands modes de financement du service :

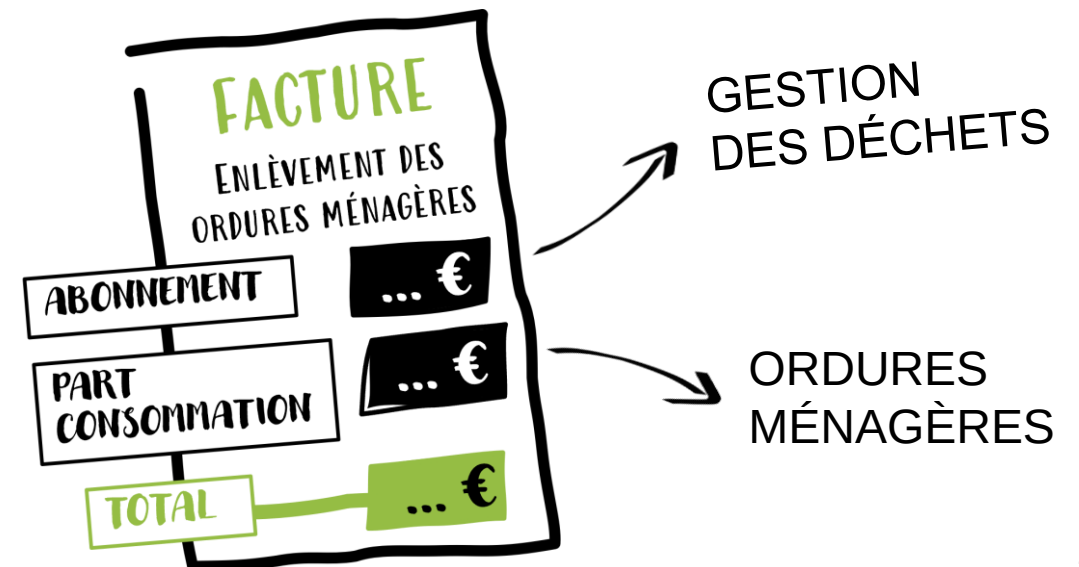
- **La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation,
sans lien avec l'utilisation du service

- **La facturation à l'usage**

En fonction pour partie de l'utilisation du service

Comme pour l'eau ou l'électricité :
un abonnement + une part consommation



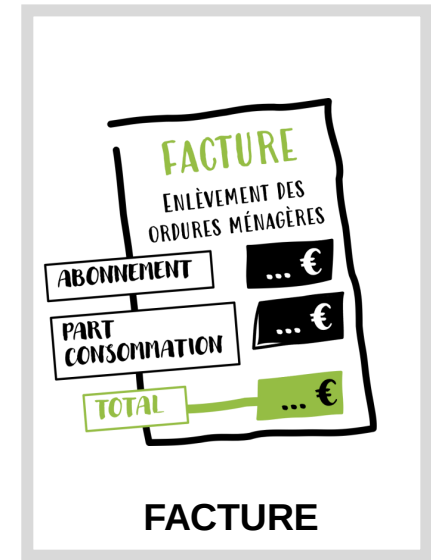
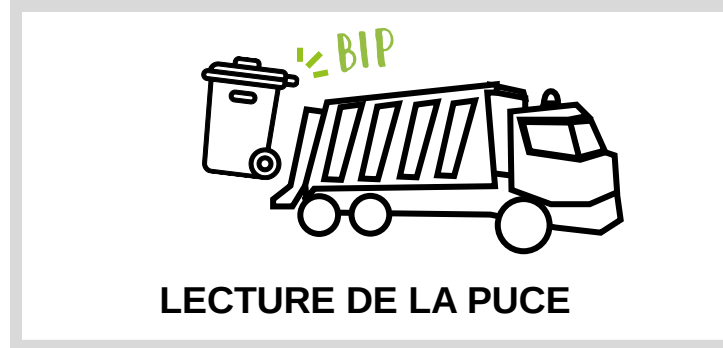
FACTURATION À L'USAGE

Abonnement + part consommation

2027 et 2028 :
FACTURE FICTIVE

2029 : FACTURE
EFFECTIVE

COLLECTE EN PORTE A PORTE



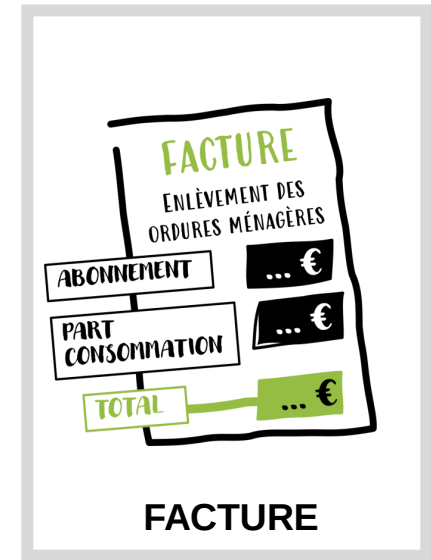
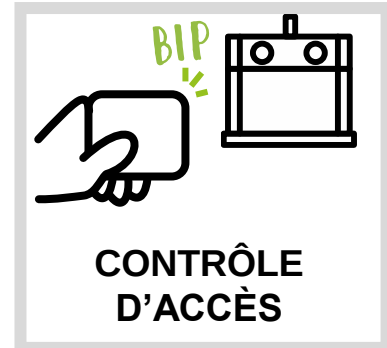
Années test

Facturation

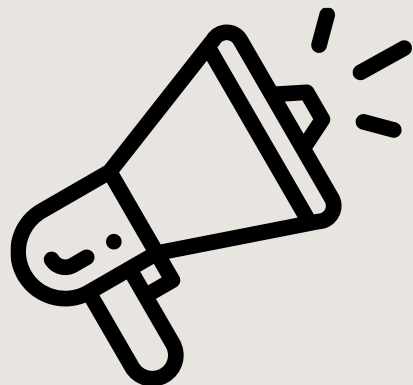
2027/28

2029

COLLECTE EN POINT TRI DE PROXIMITÉ



LA COMMUNICATION



UNE COMMUNICATION
POUR RÉPONDRE
AU DÉFI ÉCONOMIQUE
ET ENVIRONNEMENTAL

*Campagne
pour la réduction
des déchets*

**TRIONS
ENCORE PLUS**

Maintenant et pour de bon !

Parce que **70%**
des déchets jetés
dans notre poubelle grise
n'ont rien à y faire !

INFOS, CONSEILS TRI > 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-herault.org

UNIS ET ENGAGÉS
AVEC VOUS
POUR RÉDUIRE
L'IMPACT DE
NOS DÉCHETS.

Syndicat Centre Hérault

VALLÉE DE L'HERAULT
COMPAULTE DE CONTRAINTES

Lodévois
& LORRAINS

Sélagne
Centre d'Hérault
CLERMONTAIS

CHACUN CONTRIBUE À L'OBJECTIF

DIVISER PAR 2
EN CINQ ANS
NOS DÉCHETS



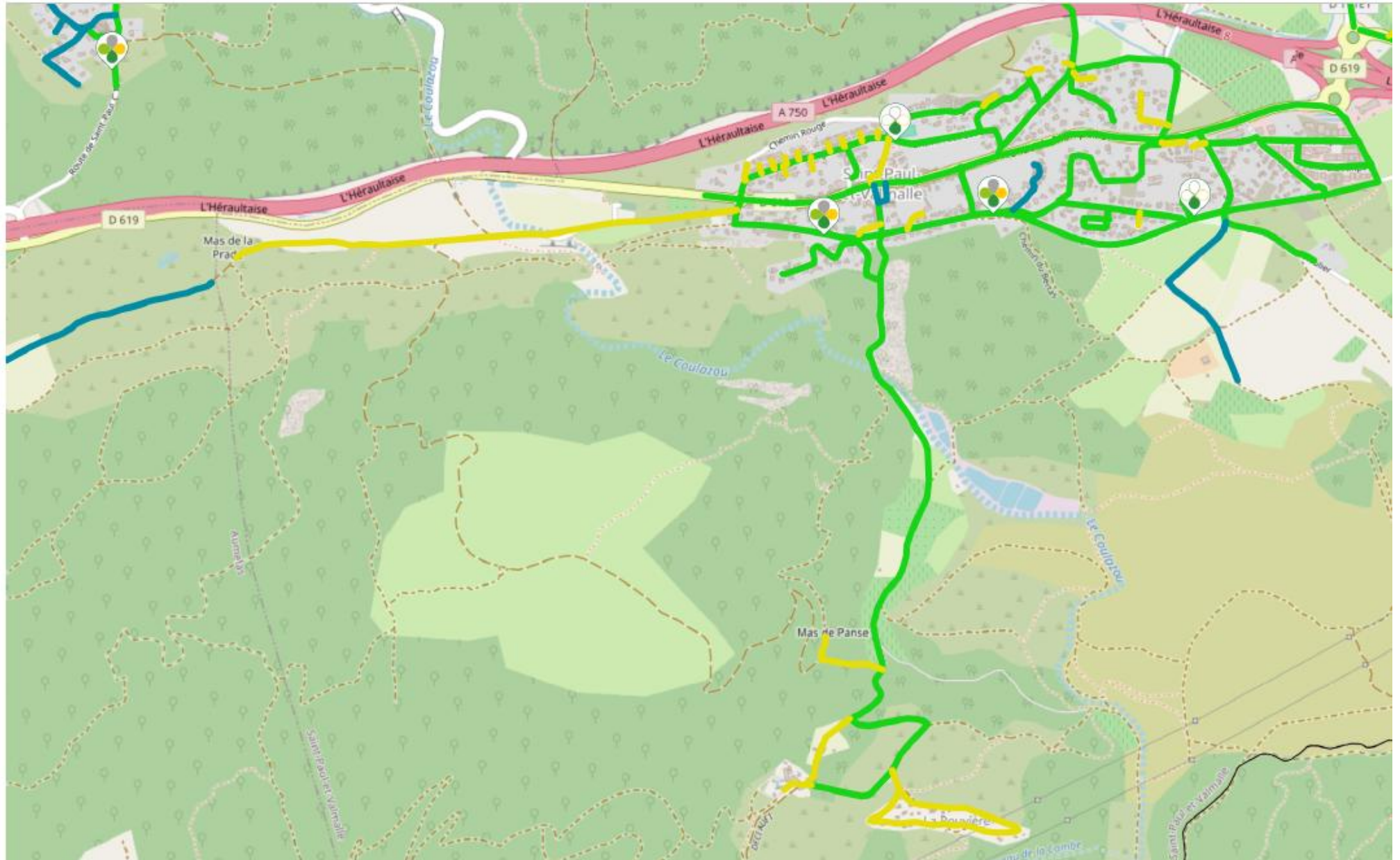
**LE MEILLEUR DÉCHET
C'EST CELUI QU'ON
NE PRODUIT PAS**

La réduction des déchets
passe par nos choix
de consommation

**VOUS RÉDUISEZ
VOTRE PRODUCTION
DE DÉCHETS,
VOUS FAITES LE TRI,
NOUS VALORISONS
LES DÉCHETS !**



Sectorisation



UNIS ET ENGAGÉS AVEC VOUS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS DÉCHETS

